

# Fiche signalétique sur la sécurité (SDS)

## NANOSKIN LEATHER CREME Leather & Vinyl Conditioner/Protectant



### 1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

#### 1.1 Identificateurs du produit

Nom du produit : NANOSKIN LEATHER CREME Leather & Vinyl Conditioner/Protectant  
 Identificateur du produit : NA-LCE  
 Famille du produit : Mélange aqueux

#### 1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Esthétique intérieure d'automobile

#### 1.3 Renseignements du fournisseur concernant la fiche signalétique sur la sécurité

Compagnie : NANOSKIN Car Care Products  
 Total Import Solutions, Inc.  
 14700 Radburn Ave.  
 Santa Fe Springs, CA 90670 USA

No. de téléphone : [562-691-6818](tel:562-691-6818)

No. de télécopieur : [562-483-8333](tel:562-483-8333)

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : POUR TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD 1-800-633-8253  
 INTERNATIONAL 1-801-629-0667

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification du SGH selon la norme 29 CFR 1910(OSHA HCS)**

H315 Cause une irritation cutanée.

H319 Cause une irritation oculaire sévère.

#### Énoncés préventifs des risques

P264 Bien se laver les mains après la manutention.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

P301 + P312 + P330 SI AVALÉ : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise. Rincer la bouche.

P302 + P352 + P312 SUR LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et du savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise.

P304 + P340 + P312 SI INHALÉ : Amener la personne à l'air frais et maintenir sa respiration confortable. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise.

P305 + P351 + P33 DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles sont faciles à enlever. Continuer de rincer.

P332 + P313 Si une irritation cutanée se produit : Obtenez de l'aide/ un conseil médical.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez de l'aide/ un conseil médical.

## 2.2 Éléments d'étiquetage selon le SGH, incluant les déclarations préventives

### MOT DE SIGNALLEMENT : AVERTISSEMENT

Pictogramme



## 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro de CAS	Avertissements	Concentration
EAU	7732-18-5		70-90%
Propane-1,2-diol	57-55-6		1-5%
Huile minérale	8042-47-5		10-15%
Diméthyl siloxane avec aminoéthylaminopropyl silsesquioxane, hydroxy-term	68554-54-1		1-5%

## 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

### PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

#### Suite à une inhalation :

Amener la victime à l'air frais. Donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si la respiration est interrompue. Obtenir rapidement des soins médicaux. Ne pas donner des liquides si la victime est inconsciente. Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et contacter le numéro d'urgence indiqué à la section 1.4.

#### Éviter tout contact cutané :

Laver immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. Peut causer une irritation. Obtenir de l'aide médicale s'il y a présence d'irritation ou de réaction allergique.

#### Suite à un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Obtenir rapidement une attention médicale si une rougeur ou une irritation se présente. Éviter toute agitation. La présence d'abrasifs dans la substance peut égratigner les yeux. Enlever si possible les verres de contact.

#### Suite à une ingestion :

Modification 12/24/2015

Rincer la bouche avec de l'eau, contacter un centre antipoison ou le numéro d'urgence inscrit à la section 1.4. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

#### **Conseil au médecin / Traitement :**

Aucun connu.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE**

**Point éclair :** Non connu, mélange aqueux.

**Seuil minimal d'explosivité:** Sans objet

**Seuil maximal d'explosivité:** Sans objet

**Auto-inflammation :** Sans objet

**Température d'inflammation:** Non vérifiée

**Produits dangereux de combustion :** Oxydes de carbone, oxydes de sodium, oxydes de soufre

**Agents d'extinction:** Jet de pulvérisation d'eau, mousse résistance aux alcools, dioxyde de carbone, poudre sèche.

**Procédures spéciales de lutte contre un incendie:** Appliquer des mousses pour tout usage ou de type alcoolisé recommandées par les techniques du fabricant utilisées pour les incendies importants ou un jet d'eau. Utiliser le dioxyde de carbone ou un agent chimique sec pour les incendies mineurs. Utiliser un appareil respiratoire autonome avec un équipement de protection. Refroidir les contenants à risque avec un jet d'eau.

**Incendie particulier & risques d'explosion :** Le produit peut possiblement flotter sur l'eau.

## **6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la section 8 de cette fiche signalétique

**Précautions environnementales** Le produit déversé peut représenter un risque de glissement ou émettre des fumées non prévues. Veuillez absorber les excès, rincer la zone et assurer une ventilation adéquate.

#### **Méthodes de confinement et de nettoyage**

Confiner du mieux possible les déversements importants. Endiguer les fuites avec un matériel absorbant approprié et absorber le centre du déversement avec de la vermiculite, de la litière pour chat ou de la terre de diatomées. Balayer et éliminer selon les besoins. Pour les petits déversements, essuyer et laver la zone exposée.

## **7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

**Manutention** Porter des gants lors de l'utilisation, protéger les mains, le visage et la peau des expositions prolongées et répétées. Peut provoquer des gerçures, un assèchement et une irritation cutanée.

**Entreposage** Entreposer prudemment. Ne pas entreposer à des températures au-dessus de 49 deg. C (120 deg. F) Bouteilles/ contenants peuvent gonfler et/ou endommager le produit.

## **8. CONTROLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Commentaires sur les directives d'exposition** Limites d'exposition :

<b>Propane-1,2-diol</b>	57-55-6	TWA	10 mg/m <sup>3</sup> USA.	Niveau d'exposition environnementale du milieu de travail (WEEL)
-------------------------	---------	-----	---------------------------	--

**Contrôles techniques** Ventilation adéquate nécessaire.

#### **Équipement de protection individuelle (PPE)**

**Protection des yeux/ visage** Porter des lunettes de protection si jugé nécessaire. Une solution concentrée et diluée peut irriter les yeux.

**Protection cutanée** Porter des gants lors de l'utilisation.

Modification 12/24/2015

<b>Protection respiratoire</b>	Appareil respiratoire approuvé NIOSH contre les particules en suspension dans l'air s'il n'y a pas de ventilation adéquate.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Traiter le produit comme la somme de ses composants. Se laver les mains avant et après son utilisation avant de fumer, manger ou boire.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	Émulsion épaisse
<b>Apparence</b>	Bleu clair
<b>Granulométrie</b>	Sans objet
<b>Odeur</b>	Cuir
<b>Seuil d'odeur</b>	Données non disponibles
<b>Formule moléculaire</b>	Mélange
<b>Poids moléculaire</b>	Mélange
<b>Point d'ébullition</b>	93 deg. C (200 deg. F)
<b>Température de décomposition</b>	Données non disponibles
<b>Point de fusion</b>	0 deg. C
<b>Point de congélation</b>	0 deg. C
<b>Densité relative</b>	1 g/cm3
<b>Densité apparente</b>	Données non disponibles
<b>Solubilité dans l'eau</b>	100 %
<b>Solubilité dans d'autres liquides</b>	Données non disponibles
<b>pH</b>	6 - 8
<b>Point d'éclair</b>	Données non disponibles

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures extrêmes.
<b>Produits dangereux de décomposition</b>	
<b>Produits</b>	oxydes de carbone, oxydes de sodium, oxydes de soufre, oxydes de silicium
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne pas mettre en contact avec des oxydants.

**11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

<b>Propane-1,2-diol</b>	Toxicité sévère DL50 Orale - Rat - 20 000 mg/kg Sigma-Aldrich - P4347 Page 5 de 7 Inhalation : Pas d'information disponible DL50 Cutanée - Lapin - 20 800 mg/kg DL50 Intramusculaire - Rat - 14 g/kg DL50 Intraveineuse - Chien - 26 g/kg DL50 Intrapéritonéale - Rat - 6 660 mg/kg DL50 Sous-cutanée - Rat - 22 500 mg/kg DL50 Intraveineuse - Rat - 6 423 mg/kg
<b>Huile minérale</b>	DL50 Orale - Rat - mâle et femelle - > 5 000 mg/kg (Directive 401 Test de l'OCDE) CL50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 4 h - > 5 mg/l (Directive 403, Test de l'OCDE) DL50 Cutanée - Lapin - mâle et femelle - > 2 000 mg/kg (Directive 402, Test de l'OCDE)
<b>Irritation/ Corrosion cutanée</b>	Peut être irritant pour la peau.
<b>Irritation/ Corrosion oculaire</b>	Peut irriter/ endommager les yeux.
<b>Effets d'une exposition (aiguë) à court terme</b>	Aucune information disponible.
<b>Inhalation</b>	Aucune information disponible.
<b>Ingestion</b>	Aucune information disponible.

**12. TOXICITÉ ÉCOLOGIQUE**

Modification 12/24/2015

**Commentaires généraux**

TOUS LES SURFACTANTS CONTENUS DANS CETTE FORMULATION SONT CLASSIFIÉS COMME FACILEMENT BIODÉGRADABLES.

**Propane-1,2-diol**

Toxicité chez le poisson, mortalité NOEC - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 52 930 mg/l - 96 heures Toxicité chez daphnia et autres invertébrés aquatiques, mortalité NOEC - Daphnia (Puce d'eau) - 13 020 mg/l - 48 h CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - > 10 000 mg/l - 48 h

**Huile minérale**

Toxicité chez le poisson en test statique CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc en ciel) - > 100 mg/l - 96 h (Directive 203, Test de l'OCDE) Toxicité chez daphnia et autres invertébrés du milieu aquatique en test statique CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - > 100 mg/l - 48 h (Directive 202, Test de l'OCDE)

**Polydiméthylsiloxane**

Toxicité chez le poisson CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc en ciel) - > 0,0194 mg/l - 96 h (Directive 203 Test de l'OCDE) Aucune toxicité à la limite de solubilité.

**13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION**

Éliminer selon la réglementation fédérale, provinciale et locale. Les contenants ne devraient PAS être réutilisés. Les contenants devraient être éliminés selon les directives gouvernementales.

**14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT****Information d'expédition**

Le produit n'est pas classifié par l'ONU. Le produit est non inflammable ou non reconnu comme ayant besoin de restrictions pour le transport. Avant l'utilisation, assurez-vous que le produit n'est pas contraint par des restrictions environnementales au niveau local, provincial ou fédéral qui ne sont pas autrement mentionnées.

**Information spéciale pour l'expédition**

Sans objet.

**NFPA/HMIS**

**SANTÉ** 1

**INFLAMMABILITÉ** 0

**RÉACTIVITÉ** 0

**15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION****États-Unis**

Composants sur la liste de SARA 302

Ce produit ne contient aucun agent chimique sujet à une obligation de déclaration selon la Section 302 au Titre III de SARA au Titre III.

Composants sur la liste de SARA 313

Les composants suivants sont assujettis au contrôle des niveaux de concentration de la Section 313 au Titre III de SARA:

Liste des composants du 'Massachusetts Right To Know'

α-Méthyl-ω-méthoxypolydiméthylsiloxane No. de CAS 63148-62-9

Liste des composants du 'Pennsylvania Right To Know List' :

α-Méthyl-ω-méthoxypolydiméthylsiloxane No. de CAS 63148-62-9

Huile minérale No. de CAS 8042-47-5

Modification 12/24/2015

Liste des composants des composants du 'New Jersey Right To Know List' :

α-Méthyl-ω-méthoxypolydiméthylsiloxane No. de CAS 63148-62-9

Huile minérale No. de CAS 8042-47-5

## 16. AUTRE INFORMATION

Fiche signalétique préparée par Total Import Solutions, Inc. dba NANOSKIN Car Care Products

### Exonération de responsabilité

Ces informations sur la santé et la sécurité sont correctes au meilleur de notre connaissance et croyance en date de cette publication, cependant nous ne pouvons pas accepter la responsabilité d'une perte, d'une blessure ou d'un dommage encouru suite à son utilisation. Nous veillerons dans la mesure du possible à faire les révisions requises des informations contenues dans cette documentation. Le cas échéant, des copies révisées de cette documentation seront distribuées à nos acheteurs directs qui ont reçus cette substance. Il est reconnu qu'il est de la responsabilité de tout fournisseur intermédiaire d'assurer que ces dites révisions soient transmises à leurs utilisateurs. Les informations fournies dans la feuille signalétique sont conçues pour donner des directives pour la manutention sécuritaire, l'entreposage et l'utilisation du produit. Ceci n'est pas considéré comme une spécification ni une garantie de propriétés spécifiques. Tout produit chimique doit être manipulé par un personnel compétent et dans un environnement contrôlé. Si des informations additionnelles sont requises, elles peuvent être obtenues par l'entremise du bureau des ventes à l'adresse indiquée en haut de ce feuillett.